

Estuaire/Département du Komo-Mondah/Activités parlementaires Le sénateur départemental à l'écoute de sa base



Le sénateur du Komo Mondah, Emmanuel Nzé Bekalé, s'adressant aux populations d'Ayeme.



Le sénateur du Komo Mondah, Emmanuel Nzé Bekalé, au cours d'une de ses interventions.



L'assistance lors d'une étape sur l'axe Donguila.

V.N.
Libreville/Gabon

Le week-end écoulé, Emmanuel Nze Bekale a entamé une série de rencontres avec la population de sa circonscription électorale, pour recueillir les doléances et faire le compte-rendu des travaux de la dernière session du Parlement.

METTANT à profit la période d'intersession parlementaire, le sénateur départemental du Komo-Mondah, Emmanuel Nze Bekale, est allé à la rencontre de la population de sa circonscription électorale qui couvre le canton Mbè (route Cocobeach), le 3e canton (axes Ayeme et Donguila), ainsi que le village Nzog-

bour, sur la route de Kango. Pour ces premières retrouvailles depuis l'élection de Nze Bekale à la deuxième chambre du Parlement, Ayeme-Maritime, dans le 3e canton, a servi de rampe de lancement à cette tournée qui a un triple objectif. D'abord, remercier les résidents du Komo-Mondah pour le choix porté sur la liste du Parti démocratique gabonais (PDG) qu'il conduisait en décembre 2013, lors des élections locales, et qui a permis au parti au pouvoir d'occuper tous les postes au bureau du Conseil local et celui de sénateur départemental. Ensuite, présenter l'approche choisie dans la gestion locale du département, laquelle a pris en compte le concept Genre (promotion de deux femmes sur quatre postes au bureau du Conseil), conformément aux recommandations du prési-



Vue partielle de la population d'Ayeme 2 lors de la rencontre avec le sénateur du Komo-Mondah.

dent du parti, Ali Bongo Ondimba. Mais également la responsabilisation des membres d'autres communautés dans la vie politique du département du Komo-Mondah, qui est une mosaïque ethnique. D'ailleurs, le sénateur suppléant est une femme originaire du sud du

Gabon. Enfin, le vénérable s'est appliqué à faire le compte-rendu des travaux parlementaires de la dernière session, marquée par l'adoption de plusieurs textes dont la loi de finances rectificative, la modification du code civil pour une meilleur

protection de la veuve et de l'orphelin ainsi que de la loi réprimant les crimes rituels dont les faits sont désormais imprescriptibles. Ils sont venus nombreux, les habitants du troisième canton pour écouter leur hôte et, surtout, formuler leurs attentes sur les questions d'éducation, de santé, de la route et du chômage. Sur l'axe Ayeme, ils réclament la construction d'un dispensaire pour les premiers secours, le renforcement des capacités d'accueil de l'école, le désenclavement des villages Parc 1, 2 et Jean-Claude, ainsi que le lancement du projet Gabonaise des réalisations agricoles et des initiatives des nationaux engagés (Graine). Au regard de ces préoccupations, le parlementaire n'a pas fait dans la démagogie. Il a présenté la situation réelle du Komo-Mondah, qui a perdu plusieurs sources de

recettes depuis le dernier recensement administratif, beaucoup de ses anciens villages ayant été rattachés à la commune de Ntoum. Quoiqu'il en soit, le Conseil départemental devrait, au terme de l'état des lieux déjà réalisé, franchir un nouveau palier dans la satisfaction des besoins pressants de la population, en fonction de ses moyens. Entre-temps, le nouveau sénateur, qui se veut proche de sa base, s'est engagé à fournir des tables-bancs à l'école publique d'Ayeme-Maritime dès la prochaine rentrée scolaire, afin d'y améliorer les conditions d'apprentissage. Lors de ces rencontres, Emmanuel Nze Bekale était accompagné de conseillers départementaux, dont les membres du bureau du Conseil. La tournée s'achève en août prochain dans le 2e canton de la Mbè.

Ngounié/Département de la Douya-Onoye/Mouila/Cantons Ngounié centrale, Dibadi et Dikoka

Reconnaissance de Paulette Mounguengui aux populations



La sénatrice du canton remettant symboliquement un carton de médicaments à Moalo.



La sénatrice Paulette Mounguengui s'adressant...



... à l'assistance qui suit attentivement son intervention.

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

L'INTERSESSION parlementaire a permis à la sénatrice du département de la Douya-Onoye, Paulette Mounguengui, accompagné du premier et quatrième vice-président du conseil départemental, d'effectuer une importante tournée dans les cantons Ngounié centrale, Dibadi et Dikoka. A l'ordre du jour, le compte rendu des travaux du Sénat, et la remise de quelques dons aux populations. En effet, depuis les élections sénatoriales qui l'ont portée au palais Omar Bongo Ondimba, Paulette Mounguengui ne s'était

pas encore rendue auprès de la base manifester sa reconnaissance. D'autant plus qu'elle était la tête de liste pendant la campagne des élections locales de décembre 2014, au compte du Parti démocratique gabonais (PDG). Première étape de ce périple, Idoumi situé dans les confins du canton Ngounié centrale. Puis les cantons Dibadi et Dikoka. S'exprimant pour la circonstance, elle a rappelé que sa tournée s'inscrit dans le cadre du compte rendu des travaux de la seconde chambre, notamment des lois votées. A ce titre, outre le travail de cette session, elle a tenu à remercier tout d'abord les populations qui ont voté la liste PDG, et le choix des grands électeurs porté sur sa personne pour siéger au Sénat. « Ne pouvant pas m'arrêter



Une vue partielle de la délégation.

à mi-chemin, au niveau des conseillers, il était de bon aloi de saluer les uns et les autres pour leur conviction politique exprimée à travers ce vote. Si vos voix n'avaient pas choisi la liste PDG, je

ne siégerais pas aujourd'hui au Palais Omar Bongo Ondimba. Merci, c'est grâce à vous ! », a-t-elle lancé. Au chapitre des lois, elle a rappelé le contenu de celle liée aux partis politiques, au Conseil national de la démocratie, tout comme, la loi de finances rectificative et les emprunts devant finaliser un certain nombre de projets d'investissement. Paulette Mounguengui a ensuite levé l'équivoque sur l'existence de deux PDG. Relevant que le parti au pouvoir demeure un et indivisible ayant ses organes de décision à la tête desquels se trouve le président Ali Bongo Ondimba. Aussi, a-t-elle appelé l'ensemble de ses compatriotes à la vigilance et à la sérénité qui doivent être de mise, surtout à la

veille de l'élection présidentielle. Et de ne pas prêter le flanc « aux nombreux vendeurs d'illusions qui se présenteront comme des messies ». Partout où elle s'est rendue, la sénatrice a porté le même message d'unité, d'amour pour maintenir la cohésion sociale. Elle ne s'y est pas rendue les bras vides : de nombreux présents composés de matériel pour les travaux champêtres et des médicaments pour les dispensaires ont été distribués. Occasion pour les populations de présenter, à leur tour, quelques doléances liées à la route, à l'école, à l'électricité et à l'eau potable. Se refusant à faire des promesses, la sénatrice a pris l'engagement de servir de relais, afin que ces préoccupations soient transmises à qui de droit.